

PUBLIÉ LE 20/07/2022 - MIS À JOUR LE 13/03/2025

Risque de surdosage en méthotrexate par voie orale : un médicament à prendre une fois par semaine, toujours le même jour

SURVEILLANCE - PHARMACOVIGILANCE

Actualisation du 13/03/2025

Le surdosage en méthotrexate peut avoir des conséquences graves. Or, malgré nos actions, des cas continuent de nous être signalés. Ils sont le plus souvent dus à des prises du médicament plus nombreuses que celles qui ont été prescrites. Pour le traitement des maladies inflammatoires, **le méthotrexate par voie orale doit être pris seulement une fois par semaine, le même jour chaque semaine.**

Ce médicament ne doit pas être pris tous les jours

Patient(e)s et aidant(e)s :

- Respectez strictement le jour de prise unique pour éviter tout surdosage
- Notez systématiquement chaque prise et sa date (dans un calendrier, un carnet, un téléphone…) et vérifiez la dernière date avant de prendre le médicament
- Contactez votre médecin ou pharmacien en cas de doute sur la fréquence de prise ou la posologie ou si vous pensez avoir pris trop de méthotrexate ou donné trop de méthotrexate à votre proche.

Infirmier(ère)s :

- Vérifiez le jour de prise hebdomadaire du médicament mentionné sur l'ordonnance.
- Si les doses doivent être fractionnées en plusieurs prises sur la journée, vérifiez les doses à répartir ainsi que les horaires de prise sur l'ordonnance.
- Tracez toute administration dans vos transmissions et assurez-vous que le patient a pris son traitement à l'horaire indiqué sur l'ordonnance.

Médecins et pharmacien(ne)s :

- Inscrivez impérativement sur l'ordonnance et sur la boîte du médicament :
 - Le jour unique de prise hebdomadaire du médicament
 - La posologie et la fréquence en toutes lettres (par exemple, "Prendre 10 mg chaque lundi")
- Rappelez à chaque prescription/dispensation que le méthotrexate doit être pris une fois par semaine seulement et que les patients doivent noter le jour de prise sur la carte patient présente dans la boîte. Sensibilisez les aidants et les patients sur ce point et sur le risque de surdosage et ses dangers en cas de non-respect de cette prise unique hebdomadaire.
- Assurez-vous que le patient a bien compris quel était le schéma de prise : attirez leur attention si vous fractionnez la dose hebdomadaire sur la journée en la répartissant en deux prises le même jour (une le matin et une le soir).

Les médicaments contenant du méthotrexate (Imeth, Novatrex et génériques) sont indiqués dans le traitement du psoriasis, rhumatisme psoriasique, de la polyarthrite rhumatoïde et des leucémies aigües lymphoblastiques. Des surdosages, conduisant parfois au décès compte tenu de la toxicité du méthotrexate, sont encore déclarés.

Ces surdosages peuvent être liés à des prises trop fréquentes de méthotrexate (plusieurs fois par semaine) ou dus à des interactions médicamenteuses. Nous rappelons que ces médicaments ne doivent être administrés qu'une seule fois par semaine et qu'il est important d'être vigilant lorsqu'ils sont pris avec d'autres médicaments.

Information destinée aux patients

- Afin d'éviter un surdosage en méthotrexate, nous vous demandons :
 - de prendre ces médicaments une fois par semaine seulement ;
 - de ne pas prendre d'autres traitements sur ordonnance ou en vente libre (notamment des anti-inflammatoires non stéroïdiens [ibuprofène, kétoprofène, aspirine, etc.], des inhibiteurs de la pompe à protons [oméprazole, pantoprazole, etc]) sans l'avis d'un médecin ou d'un pharmacien.
- Un surdosage peut se manifester notamment par de la fièvre, des maux de gorge, des aphtes, de la diarrhée, des vomissements, des éruptions cutanées, des saignements ou une faiblesse inhabituelle.
- Si vous présentez des symptômes de surdosage, contactez rapidement un médecin et indiquez-lui que vous prenez du méthotrexate.
- Une carte d'information disponible dans les boîtes vous rappelle la dose de méthotrexate à prendre et les symptômes de surdosage. Conservez cette carte et présentez-la aux professionnels de santé que vous êtes amené à consulter et/ou à la personne aidante afin de les prévenir de l'utilisation de ce traitement.

Information destinée aux professionnels de santé (médecin-prescripteur, pharmacien, infirmier/infirmière,) et aux personnes aidantes

Afin de limiter les risques de surdosages en méthotrexate :

- A chaque prescription/renouvellement ou dispensation :
 - assurez-vous que les patients ont bien compris que le médicament doit être pris uniquement une fois par semaine ;
 - Informez-les des risques de surdosage en cas de prise parallèle d'autres médicaments (notamment les anti-inflammatoires non stéroïdiens et les inhibiteurs de la pompe à protons) ;
 - Informez les des signes de surdosage et de contacter rapidement un médecin en cas de suspicion de surdosage.
- Lors de la dispensation, décidez en concertation avec les patients du jour de la semaine où le médicament doit être pris et demandez-lui de l'écrire sur sa carte patient présente dans la boite.
- Portez une attention particulière aux patients âgés et/ou présentant des troubles cognitifs du fait du risque plus important de confusion et informez également les personnes aidantes.
- Une brochure d'information rappelant les messages de bon usage est disponible sur demande auprès des laboratoires commercialisant des médicaments à base de méthotrexate. Vous pouvez également la retrouver ici.

Consultez également

Lire aussi

Liste des médicaments par voie orale contenant du méthotrexate

- Imenor
- Imeth
- Metotab
- Méthotrexate Accord
- Novatrex